

U.EP.4.2		Requalification des espaces publics : Axe structurant du Grand-St-Bernard	
Catégorie	Espaces publics	Priorité	A-B
Instance(s) responsable(s)	Commune de Martigny, Martigny-Combe	Instance(s) concernée(s)	Canton, communes
Stratégies sectorielles	TP.1 ; TP.2 ; TP.3 ; MD.1 ; S.U.1 ; S.U.2 ; S.U.4 ; S.P.1		
Description	<p><u>Etat actuel</u></p> <p>L'axe structurant du Grand-Saint-Bernard, s'étirant de Martigny-Croix à la gare de Martigny, en passant par le Bourg, constitue, véritablement, la colonne vertébrale urbaine de la ville. Il est caractérisé par diverses séquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le centre historique de Martigny-Croix, partiellement requalifié et modéré. – La liaison entre Martigny-Croix et le Bourg, axe routier cantonal, caractère essentiellement routier. – Le centre historique du Bourg, récemment entièrement requalifié et modéré. Récemment, construction d'un parking souterrain pour libérer l'espace public de places de stationnement. – L'Avenue du Grand-Saint-Bernard, entre le Bourg et la Place Centrale. Artère principale de la ville, linéaire, partiellement arborisée, mais peu qualitative pour les modes doux. Quelques rez actifs en direction du centre-ville de Martigny. – L'avenue de la gare, entre la Place Centrale et la gare, actuellement modérée en zone 30, mais affichant une faible qualité d'ensemble, malgré sa situation stratégique et les nombreux attracteurs en présence (commerces, services, etc.). <p><u>Etat attendu</u></p> <p>Hormis le Bourg récemment réaménagé, les autres séquences sont concernées par une requalification de l'espace public :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Finalisation du réaménagement du cœur de Martigny-Croix, sur la section entre l'Avenue du Grand-Saint-Bernard et le parking public du centre du village. Objectifs de modération du trafic, de sécurisation des modes doux et d'un traitement de la rue de façade à façade. – L'Avenue du Grand-Saint-Bernard, dans sa section entre Martigny-Croix et Martigny-Bourg, affiche un statut d'entrée de ville qui mérite de présenter une autre image que celle d'aujourd'hui (fonction essentiellement routière, garages, stationnements, etc.). Un réaménagement de cet axe, dont la fonction première de circulation routière sera maintenue, apportera une image plus attractive de cette entrée de ville et village et atténuera l'impression de coupure et de distance entre Martigny-Croix et le Bourg, favorisant ainsi les déplacements doux entre ces deux centralités. – L'Avenue du Grand-Saint-Bernard, avec la mise en place de bandes cyclables (cf. mesure MD4.XX). A étudier plus en détail la possibilité de créer des « évènements » le long de ce tronçon rectiligne de 1 kilomètre afin d'atténuer l'impression de distance (dilatations ponctuelles de l'espace public, place de jeux, bancs, arborisation, éléments de nature en ville, etc.). – L'Avenue de la gare, requalification complète en cours, suite à un concours d'urbanisme. Le projet, dont les travaux vont démarrer en 2021, prévoit notamment, un meilleur partage de l'espace public au profit des modes doux 		

et une implémentation d'éléments naturels dans une optique de favoriser la nature en ville.

Opportunité et utilité	<p>Opportunité :</p> <p>Profiter de chaque réaménagement de rue pour mettre en réseau un espace public de qualité qui améliore le quotidien de tous les usagers par un sentiment de sécurité et de bien-être.</p> <p>Utilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CE1.5 Amélioration de la mobilité douce. - CE2.3 Amélioration de la qualité des espaces publics. - CE3 Accroître la sécurité du trafic. - CE4.1 Réduction des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre. - CE4.2 Réduction des nuisances sonores.
Coordination entre transports et urbanisation	<p>Comme l'espace public partage la plupart du temps son emprise avec celle des réseaux de transports, leur cohabitation doit être un élément central dans un aménagement de qualité. Une sécurité de tous les usagers est nécessaire, s'il l'on veut que le partage de l'espace fonctionne sans accroc et qu'aucun mode de transport ne prenne trop fortement le dessus sur les autres.</p>
Réalisation	
Etat de coordination dans le PDc (au 01.01.21)	<p>Pas concerné / Informations préalables / Coordination en cours / Coordination réglée</p>
Etat de planification	<p>Centre de Martigny-Croix : projet de détail Ave Grand-Saint-Bernard (Croix-Bourg) : concours d'urbanisme en préparation Ave Grand-Saint-Bernard (Bourg-Place Centrale) : voir mesure MD4.XX Ave de la Gare : projet de détail, début des travaux courant 2021. <i>(Par exemple. Etudes de plusieurs variantes (202X), avant-projet (202X), mise à l'enquête publique (202X et expropriations (202X-202X))</i></p>
Calendrier de mise en oeuvre	<p>Centre de Martigny-Croix : début des travaux : Ave Grand-Saint-Bernard (Croix-Bourg) : lancement du concours : Ave Grand-Saint-Bernard (Bourg-Place Centrale) : voir mesure MD.4.XX Ave de la Gare : fin des travaux en 202X</p>
Autre	

Fiches concernées du PDC	C1, C2, D1, D4, D5	Fiches concernées du PDi	N3, U1, U2, M1, M2, M3, M4, M5
Lien avec les autres mesures	<p>P.GT.4.1.3 Contrôle d'accès sur les axes principaux d'entrée de ville de Martigny</p> <p>P.MD.4.1.4 Aménagement cyclable sur l'avenue du Gd-St-Bernard à Martigny</p> <p>P.MD.4.1.3 Liaison pour piétons et vélos entre Martigny et Bovernier</p> <p>P.MD.4.1.7 Piétonnisation de l'hyper-centre de Martigny</p> <p>PM.4.1 Interface de la gare de Martigny</p> <p>PM.4.4 Interface du hub de Martigny-Croix</p> <p>U.D.4.2 Périmètre de la gare</p> <p>U.D.4.3 Place de Rome</p> <p>U.D.4.4 Porte de Dranse</p> <p>U.D.4.8 Développement et protection du patrimoine bâti</p> <p>U.EP.4.1 Requalification des espaces publics</p> <p>U.N.4.2 Nature en ville</p> <p>P.R.4.2 Valorisation du paysage du coude du Rhône</p>		
Documents mis à disposition	<ul style="list-style-type: none"> – Martigny-Combe, existence d'un schéma directeur – Martigny, existence d'un projet sur Grand-Saint-Bernard ? (voir avec CITEC) – Projet du réaménagement de l'Avenue de la gare. – A compléter par commune 		

Plan de situation au 1 : 50'000

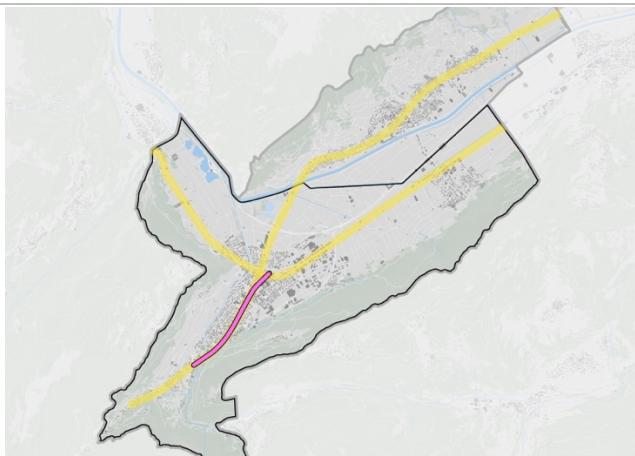


Image de l'avenue du Grand-Saint-Bernard.

Plan selon état d'avancement





Séquence Martigny-Croix, nomad,2021



Séquence Martigny-Bourg, nomad,2021



Séquence Av. du Grd-St-Bernard, nomad,2021



Séquence Av. de la gare, nomad,2021

Source : Moret & Associés, 2020